



Citoyen américain immigrant en France par mariage

Par **Julielton**, le **04/03/2010** à **00:25**

Bonjour,

je suis française, mariée avec un américain, je pars bientôt vivre avec lui à Boston, je reçois ma carte verte dans un mois. Nous pensons dans quelques années revenir nous installer pour de bon en France.

Quelles seront les démarches à effectuer pour que mon mari puisse venir en France (demande de visa long séjour au préalable?) et obtienne une carte de séjour (quelle est la procédure et où s'adresser?). De plus au bout de combien de temps peut-il demander la nationalité française, et cela l'empêche-t-il de garder la nationalité américaine?

Merci beaucoup d'avance.

Très cordialement,
J&E

Par **etrangers sans droit**, le **04/03/2010** à **20:06**

bonsoir

effectivement il devra s'adresser au consulat français pour demander un visa long séjour motivé par son statut de conjoint français. le consul doit y répondre dans les meilleurs délais (pas de délai numérique)

ce visa vaudra titre de séjour avec autorisation de travail avant de s'adresser à la préfecture dont vous dépendrez (justificatif de domicile)
vous pouvez consulter mon blog pour + d'info